

## Présidence

Vice-Présidente du conseil d'administration  
Béatrice PATTE-ROULAND

## Direction Générale des Services

Sylvie MONSINJON

Affaire suivie par :

Anissa DEBAA

Secrétaire des Instances

☎ 02.35.14.67.69

✉ [secretariatca@univ-rouen.fr](mailto:secretariatca@univ-rouen.fr)

Conseil d'administration - URN  
3 avril 2026  
Délibération n°CA-2026-13

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 32 votants, dont 12 membres représentés.

## Cadrage budgétaire de la campagne d'emplois des contractuels enseignants-chercheurs et enseignants – année universitaire 2026-2027

- Vu l'article L 712-3 du code de l'éducation
- Vu la note annexe

*Validation du cadrage budgétaire de la campagne d'emplois des contractuels enseignants chercheurs et enseignants pour l'année universitaire 2026-2027 pour enveloppe globale de 5 millions d'euros (hors missions d'enseignement)*

Pour	23
Contre	9
Abstention	0

**Le conseil d'administration approuve le cadrage budgétaire de la campagne d'emplois des personnels contractuels enseignants-chercheurs et enseignants pour l'année universitaire 2026-2027, pour une enveloppe globale de 5 000 000 € (cinq millions d'euros), hors missions d'enseignement.**

Le Président de l'Université de Rouen Normandie

Franck LE DERF

**Présidence**

Franck LE DERF

**Vice-présidence CA**

Béatrice PATTE-ROULAND

 [presidence@univ-rouen.fr](mailto:presidence@univ-rouen.fr)

**Direction générale des services**

Sylvie MONSINJON

 [dgs@univ-rouen.fr](mailto:dgs@univ-rouen.fr)

Mont-Saint-Aignan, le 26 mars 2026

**Note d'information à destination  
de mesdames et messieurs  
les membres du conseil  
d'administration du 3 avril 2026**

**Objet :** Cadrage budgétaire de la campagne d'emplois des contractuels enseignants-chercheurs et enseignants – année universitaire 2026-2027

La campagne d'emplois 2027 s'inscrit dans un contexte budgétaire contraint, nécessitant des arbitrages afin de garantir le bon fonctionnement de l'établissement et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques. Elle vise à couvrir les besoins en personnels contractuels d'enseignement (ATER, ATEN, lecteurs et PAU) pour la rentrée universitaire 2026.

La procédure se déroule cette année en deux phases distinctes. Elle a été lancée le 23 janvier 2026 par l'envoi de la lettre de cadrage du Président, accompagnée d'une note méthodologique et des documents afférents.

**Phase 1 : Enseignants et enseignants-chercheurs contractuels (ATER/ATEN, lecteurs, PAU)**

Cette première phase a consisté en la remontée et l'analyse des besoins exprimés par les composantes, services et directions, validés par leurs instances et accompagnés d'une synthèse des priorités. Les demandes ont ensuite été examinées par la CORESS au regard du cadrage budgétaire voté au CA, puis sont soumises à la validation du conseil académique.

Les composantes ont fait apparaître un besoin global de **244** postes de personnels contractuels d'enseignement, répartis entre 89 ATER, 28 ATEN, 3 LRU, 19 PAU en création, 91 PAU en renouvellement et 14 lecteurs.

**Afin de maintenir une volumétrie d'emplois proches de celle de la Campagne 2026, nous proposons aux membres du conseil d'administration de voter une enveloppe de 5,0 M€ pour les emplois des enseignants contractuels (ATER – ATEN – PAU – Lecteurs) , dont 0,2 M€ sera prévue pour pallier en juillet à des départs non anticipés lors des remontées des demandes en mars 2026.**

## Mise à jour des coûts moyens utilisés pour les outils de simulation de la Campagne d'Emplois des contractuels

	Coût moyen annuel par personne physique utilisé lors du cadrage campagne d'emplois 2025	Proposition coût moyen annuel par personne physique utilisé lors du cadrage campagne d'emplois 2026	Différences
ATER 100%	39 433	39 605	172
ATER 100% (tit sur contrat)	55 471	58 375	2 904
ATER 50%	28 044	28 300	256
ATER 50% (tit sur contrat)	34 343	35 525	1 182
ATEN 100% Doc	42 453	42 675	222
ATEN 100% Non Doc	36 361	36 500	139
ATEN 50% Doc	26 973	27 200	227
ATEN 50% Non Doc	22 800	23 075	275
PAU 100% (96h)	11 600	11 875	275
PAU 50% (48h)	5 800	6 165	365
Lecteurs	30 544	31 575	1 031
Doctorants à compter du 1er janvier 2025	36 926		
Doctorants à compter du 1er janvier 2026	38 605	39 100	495

- Mise en œuvre de la PSC (calculée sur 12 mois)
- Pour les ATER Titulaires dans leur corps d'origine (100% et 50%): leur coût moyen respectif à fortement augmenter notamment en lien avec l'évolution du taux de cotisation de la PENSION CIVILE (4% en 2025 et 4% en 2026 - l'augmentation des 4% en 2027 n'a pas été intégrée ici).
- Pour les Lecteurs: évolution du SMIC au 1er janvier 2026 ayant pour conséquence le versement de l'indemnité différentielle SMIC (l'indice minimum de la FP à 366 aboutit à un traitement brut inférieur au SMIC)
- Pour l'ensemble des populations (hors ATER TITULAIRES): la cotisation IRCANTEC a augmenté entre 2025 et 2026.
- Pour les ATER, le coût moyen comprend le versement de la PRES.